



**Appel à candidatures
Sculpture au bord du lac de Morat 2025/2026**



**Murten
Morat**



Museum Murten
Musée de Morat

La commission culturelle de la ville de Morat et le musée de Morat invitent cordialement les artistes à présenter un projet de sculpture. Après examen des dossiers, l'œuvre sélectionnée pourra être admirée sur les rives du lac de Morat à partir du mois de juin et pour une durée d'un an.

Appel à projets

- Dans le cadre de cet appel, seules les candidatures pour une sculpture au bord du lac de Morat seront acceptées.
- Tous les formats et matériaux sont admis, pour autant qu'ils soient conçus pour une exposition en plein air et susceptibles d'être montés sur la plateforme en béton au bord du lac.
- La commission culturelle de la ville de Morat et le musée de Morat désignent le lauréat.
- Le choix de la sculpture sera communiqué à tous les candidats à la mi-mai.
- Il n'existe aucun droit de recours ou de contestation de cette décision.

Candidat-e-s

- L'appel à candidatures s'adresse aux artistes ayant un intérêt pour l'emplacement au bord du lac et souhaitant donner à voir leur œuvre à un large public.
- Sont éligibles des personnes individuelles, des équipes ou des collectifs.

Dates et délais

- L'appel à candidatures sera ouvert début février 2025.
- Les candidatures écrites doivent parvenir avant le 13 avril 2025 à l'adresse ci-dessous :
denis.decausaz@museummurten.ch



Emplacement de la sculpture



Lien Google Maps : <https://maps.app.goo.gl/fQg9SPjz99zkVCQE6>

Contenu de la requête

Les candidat-e-s soumettent un concept/dossier numérique (PDF) de quatre pages A4 maximum. Celui-ci doit contenir les éléments suivants :

- Une description détaillée de la sculpture ainsi qu'une présentation visuelle.
- Une brève explication de la démarche artistique.
- En cas de candidature collective, une liste de l'ensemble des artistes participant au projet de l'exposition est exigée ainsi qu'une description de la collaboration entre les artistes.
- De courts CV (avec liens vers les sites internet) de toutes les personnes activement impliquées dans le projet.
- Un budget prenant en compte les coûts de transport, du montage et démontage de l'œuvre.

Contribution financière

Les frais liés au projet seront pris en charge par la commission culturelle de la ville de Morat, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire que la commune lui octroie. Ce soutien inclut :

- le transport aller et retour ;
- les assurances pendant la durée du prêt ;
- les frais de montage et de démontage ;
- le vernissage en juin ;
- la production de cartes postales représentant la sculpture.

Informations complémentaires

- Une fois la sculpture choisie et installée, le Musée de Morat organisera une inauguration au cours de laquelle le directeur du musée et le conseiller communal en charge de la culture et du sport prendront la parole. Ils se chargeront de présenter l'artiste et son œuvre.
- Le Conseil général ainsi que les médias régionaux seront invités au vernissage.
- Un-e photographe sera chargé-e de photographier la sculpture.
- Les cartes postales représentant la sculpture seront mises à la disposition du/des lauréat/s, des membres de la commission culturelle et du musée afin d'être distribuées.
- Les frais de participation à l'appel d'offres ne sont pas remboursés.
- Les noms des candidat-e-s ne seront pas publiés, à l'exception de celui du/des lauréat/s.

Contact

Rudolf Herren
Conseiller communal en charge de la culture
078 617 60 41
rudolf.herren@murten-morat.ch

Denis Decrausaz
Directeur du Musée de Morat
077 474 25 82
denis.decrausaz@museummurten.ch

